

Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens
Herausgeber: Association suisse des électriciens
Band: 45 (1954)
Heft: 11

Rubrik: Communications ASE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE L'ASSOCIATION SUISSE DES ELECTRICIENS

ORGANE COMMUN

DE L'ASSOCIATION SUISSE DES ELECTRICIENS (ASE) ET DE L'UNION DES CENTRALES SUISSES D'ELECTRICITE (UCS)

Assemblées annuelles de 1954 de l'ASE et de l'UCS

Vendredi 9 et samedi 10 juillet 1954, à Glaris

Donnant suite à l'aimable invitation de la Municipalité et du Service de l'électricité de Glaris, les Comités de l'ASE et de l'UCS ont très volontiers accepté de tenir les Assemblées annuelles de 1954 à Glaris. Il s'agit, comme tous les deux ans, d'assemblées administratives, sans la participation des dames. Les participants auront toutefois la possibilité de visiter d'intéressantes installations industrielles et d'usines électriques.

Nous invitons très cordialement nos membres à participer à ces assemblées et espérons qu'un très grand nombre d'entre eux saisiront également cette occasion pour y rencontrer leurs amis et leurs collègues.

PROGRAMME

Vendredi 9 juillet 1954

Grâce à l'amabilité des Directions des entreprises mentionnées ci-après, les membres pourront participer à l'une ou l'autre des visites prévues.

S.A. des Forces Motrices du Nord-Est Suisse, Baden

S.A. Therma, Fabrique d'appareils de chauffage électriques, Schwanden

Eternit S.A., Niederurnen

Visites

a) Usine de la Lötsch et barrages

14 h 00: Départ en autocar, Place de la Gare, Glaris.

Retour vers 18 h 00. Prix de la course: fr. 3.50.

b) Usine du Fätschbach et bassin d'accumulation d'Urnerboden

14 h 00: Départ en autocar, Place de la Gare, Glaris.

Retour vers 18 h 00. Prix de la course: fr. 6.50.

c) Installations de la S.A. Therma, Fabrique d'appareils de chauffage électriques, à Schwanden

13 h 30: Départ en autocar, Place de la Gare, Glaris.

Retour vers 18 h 00. Prix de la course: fr. 2.—.

d) Installations de la Eternit S.A., à Niederurnen

15 h 00: Rassemblement devant l'entrée principale de la Eternit S.A.

Arrivée à Niederurnen (CFF) à 14 h 48. Départ pour Glaris à 18 h 15.

La visite à la S. A. Hohlenstein Imprimerie de Textiles, Glaris, mentionnée sur le bulletin d'inscription ne pourra pas avoir lieu, les vacances de cette entreprise commençant le 3 juillet 1954.

Souper dans les hôtels

20 h 00 Réunion libre à l'Hôtel «Glarnerhof», Glaris.

Productions offertes par le Service de l'électricité de Glaris.

Samedi 10 juillet 1954

- 9 h 30 *Assemblée générale de l'UCS*, à la Salle Communale de Glaris.
 11 h 30 *Lunch en commun de l'ASE et de l'UCS*, au «Schützen- und Gesellschaftshaus», Glaris.
 Prix fr. 10.—, café et liqueur, service et vestiaire compris, mais sans les autres boissons.
 14 h 30 *Assemblée générale de l'ASE*, au «Schützen- und Gesellschaftshaus», Glaris.

Cette assemblée sera suivie de deux *brèves conférences*:

- a) «Die industrielle Entwicklung des Kantons Glarus und seine Wasser- und Energiewirtschaft», par M. W. Grieder-Tschudi, Glaris.
- b) «Das europäische Laboratorium für Kernforschung in Genf», par M. le Prof. P. Preiswerk, Physikalisches Institut ETH, Zurich.

Organisation

1. Lunch en commun de l'ASE et de l'UCS

Les places aux tables ne seront pas numérotées, sauf celles des invités d'honneur. Les participants auront ainsi la possibilité de se grouper à volonté avec leurs amis et connaissances.

2. Visites

Au cas où les participations aux diverses visites prévues seraient très irrégulières, les organisateurs se réservent de procéder à des changements dans la répartition, d'entente avec les intéressés (voir la formule d'inscription).

3. Logement

Pour le logement, les hôtels suivants sont disponibles à Glaris et à Schwanden:

	Prix *) fr.	Prix *) fr.
a) A Glaris	Glärnerhof 10.20	Bahnhof 8.85
	Stadthof 8.85	Freihof 7.35
	Schweizerhof 8.85	Steinbock 7.35
	Sonne 8.85	
b) A Schwanden	Schwanderhof 8.85	Adler 7.50
	National 7.50	

*) Ces prix comprennent la chambre, le petit-déjeuner, le service et les taxes.

L'Administration Commune de l'ASE et de l'UCS se chargera de réserver les chambres, mais les participants règleront eux-mêmes les notes d'hôtel. Ils seront avisés en temps utile de la réservation. Les organisateurs les prient de bien vouloir descendre à l'hôtel qui leur aura été indiqué.

Pour les participants qui devront être logés dans les environs de Glaris, des possibilités de transport seront prévues.

Dans la mesure du possible, il sera tenu compte de l'hôtel désigné sur la formule d'inscription. Les organisateurs se réservent toutefois le droit de modifier la répartition des participants dans les hôtels. Les possibilités de logement étant limitées, il sera nécessaire d'utiliser tous les lits disponibles. Afin de faciliter l'organisation, nous serons en conséquence reconnaissants aux participants qui accepteront de loger au besoin dans des chambres à deux lits.

4. Inscription

Les participants sont invités à s'annoncer pour la visite, le lunch en commun et le logement à l'Administration Commune de l'ASE et de l'UCS, 301, Seefeldstrasse, Zurich 8, au plus tard jusqu'au 19 juin 1954, en utilisant la formule encartée dans le présent numéro du Bulletin. Nous leur recommandons de le faire aussitôt que possible, surtout à cause du logement.

5. Paiement

Les participants sont priés de bien vouloir verser au compte de chèques postaux VIII 6133 de l'Association Suisse des Electriciens le montant du lunch en commun du 10 juillet 1954 et, cas échéant, celui de la visite, en utilisant le bulletin de versement annexé à la formule d'inscription. Les coupons pour le lunch leur seront adressés dès réception du montant. Il ne sera pas délivré de coupons pour les hôtels.

6. Bureau de renseignements

Le bureau de renseignements de l'ASE et de l'UCS sera situé dans la salle de conférences du buffet II^e classe de la gare de Glaris. Il sera ouvert:

Vendredi 9 juillet 1954, de 12 h 00 à 18 h 30
Samedi 10 juillet 1954, de 08 h 00 à 11 h 30
et de 14 h 00 à 16 h 00

Téléphone: (058) 5 29 49

7. Horaire

Aller

Vendredi 9 juillet 1954

Zurich	dép.	11.41	13.42
Ziegelbrücke	dép.	12.41	14.45
Nieder-Oberurnen	arr.	12.44	14.48
Glaris	arr.	13.01	

Samedi 10 juillet 1954

Zurich	dép.	07.10	09.23	10.26	11.41
Ziegelbrücke	dép.	08.26	10.30	11.13	12.41
Glaris	arr.	08.43	10.48	11.29	13.01

Retour

Samedi 10 juillet 1954

Glaris	dép.	16.30	17.18		18.06	20.05
Ziegelbrücke	dép.	16.56	17.49	18.08	18.40	20.31
Zurich	arr.	17.54	19.28	19.13	19.33	21.25

Délai d'inscription: au plus tard le 19 juin 1954